

Le 14 août 2009

Directeurs généraux des divisions scolaires

Mesdames, Messieurs,

En prévision de l'année scolaire 2009-2010, nous aimerions vous faire part des derniers renseignements dont nous disposons sur la situation de la grippe H1N1.

Bien qu'on puisse difficilement prévoir avec exactitude ce qui se produira pendant la période de grippe de l'automne, on s'attend à ce que le virus de la grippe H1N1 continue d'être présent dans les collectivités de la province. On prévoit également que certaines écoles pourraient observer un nombre plus élevé qu'à l'habitude de cas de maladie avec symptômes grippaux chez les élèves et le personnel. Nous recommandons aux écoles d'avoir des plans établis au cas où elles seraient touchées par la pandémie.

Le ministère de la Santé et de la Vie saine demande aux écoles de se montrer vigilantes en ce qui concerne les maladies avec symptômes grippaux chez le personnel et les élèves. Les écoles doivent continuer de contacter l'infirmière ou l'infirmier de la santé publique de leur bureau local de santé publique pour déclarer tout taux d'absence anormalement élevé ou pour poser toute question spécifique les concernant.

De plus, nous encourageons les écoles à inclure des notions de prévention des infections dans le cadre de l'enseignement scolaire, entre autres, à afficher les renseignements pertinents sur l'étiquette respiratoire et le lavage des mains à divers endroits dans l'école et à s'assurer de mettre à la disposition de tous le matériel nécessaire à l'hygiène des mains, par exemple, de l'eau et du savon.

Conformément à l'approche présentée dans la lettre du sous-ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse datée du 4 mai 2009, nous rappelons aux éducateurs que c'est le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse qui donnera, s'il y a lieu, toute directive concernant les fermetures d'écoles pour des raisons de santé publique, après avoir consulté le médecin hygiéniste en chef ou le médecin hygiéniste régional.

Vous trouverez également ci-joints les documents suivants :

- *Grippe H1N1 — Information et lignes directrices provisoires à l'intention des administrateurs et du personnel des écoles*
- *Grippe H1N1 — Questions et réponses à l'intention du personnel des écoles et des parents*

Nous espérons que ces documents vous seront utiles dans vos discussions et dans vos communications avec les parents.

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur la grippe H1N1, veuillez visiter le site Web suivant : www.gov.mb.ca/flu/index.fr.html. Vous trouverez également de l'information à l'intention des écoles sur cet autre site Web : www.edu.gov.mb.ca/grippe/index.html.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

L'original signé par

Arlene Wilgosh
Sous-ministre
Santé et Vie saine

L'original signé par

Gerald Farthing
Sous-ministre
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Pièces jointes